

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 110 (1984)  
**Heft:** 15/16

## Wettbewerbe

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Deutscher Stahlbauverband	Preis des Deutschen Stahlbaues '84	Preis für ein in der Bundesrepublik inkl. West-Berlin errichtetes Bauwerk oder für ein im Ausland ausgeführtes Objekt, dessen Urheber Staatsbürger der BRD ist (Fertigstellung nach 1978)	3 sept. 84	
9 <sup>e</sup> Biennale internationale de la créativité de l'habitat	Intérieur 84, concours d'idées pour la création de produits, l'architecture d'intérieur	Créateurs, spécialistes de l'architecture d'intérieur	Octobre 84	
Syndicat de l'Hôpital du district de Moutier, BE	Home pour personnes âgées et malades chroniques à Moutier, PW	Architectes établis avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1984 dans les districts du Jura bernois et du district de Bienne	13 octobre 84 (25 mai 84)	
Kanton Aargau	Erweiterung der Kantonschule Aarau, PW	Architekten, die im Kanton Aargau mindestens seit dem 1. April 1983 Wohn- oder Geschäftssitz haben oder im Kanton heimatberechtigt sind	19 octobre 84 (5 mai 84)	
Commune de Martigny	Immeubles d'exploitation et administratif Rue des Finettes CP	Architectes domiciliés à Martigny avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1984	26 octobre 84 (30 juin 84)	13/84 B 57
Commune de Brigue-Glis	Parking couvert et assainissement «En Weri» CI	Architectes domiciliés en Valais avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1984 et architectes valaisans domiciliés en Suisse	9 novembre 84 (23 juin 84)	13/84 B 57
Secretary of State for the Environment of Great Britain, AGB Westbourne of Eastcote, Middlesex GB	International interior design competition	Design award for the best interior completed in the world between 1st January 1984 and 1st January 1985	4 janvier 85	

## Carnet des concours

### Centre secondaire supérieur de l'Ouest vaudois, Nyon

#### En marge d'une polémique

On se souvient que nous avons publié dans notre numéro 11 du 24 mai 1984 les résultats de ce concours, annonçant que nous y reviendrions plus en détail. Nos lecteurs auront pu s'étonner que tel n'ait pas encore été le cas jusqu'à ce jour.

La presse quotidienne a donné un large écho aux remous qui ont suivi la publication du palmarès et de l'exposition des projets à Lausanne et à Nyon et qui partagent les milieux professionnels, que ce soit sur la conception architecturale qui a été primée ou sur le point plus formel de la reconnaissance des décisions prises par un jury en accord avec les règles du concours.

La rédaction d'IAS n'a pas manqué de suivre de près ces péripéties ; elle a toutefois estimé nécessaire de prendre un certain recul, permettant de les analyser avec un minimum de sérénité. De plus, le temps aura permis aux opinions les plus diverses de s'exprimer — avec plus ou moins de passion. Ces avis auront également contribué à nourrir les réflexions de notre collaborateur d'architecture et à élargir leur portée.

Nous sommes persuadé que nos

lecteurs sauront apprécier cette retenue en présence d'une polémique désormais portée sur la place publique et liront avec d'autant plus d'intérêt l'analyse que leur présentera M. François Neyroud à l'issue de l'enquête et des entretiens qu'il mène actuellement.

Jean-Pierre Weibel,  
rédacteur en chef

### EPFL

#### Projet de conservatoire de l'argile à l'EPFL, Ecublens

L'exposition «Architecture en terre cuite, perspectives romandes» qui illustrait le séminaire du 6 juin sur le sujet, vient de s'achever. Le bilan de ces manifestations qui devaient établir un lien polytechnique entre notre Ecole, l'industrie, les architectes, maîtres d'états et historiens, est en tous points positif. Cette exposition sera montée à Ecublens en septembre-octobre de cette année.

Nous pensons, et nous l'avons proposé lors du séminaire, qu'il serait opportun que l'Ecole, le Canton et l'industrie prolongent cette expérience en mettant sur

pied une exposition permanente sur la terre, cuite en particulier. Elle permettrait de rassembler enfin l'étonnante richesse de produits de construction dispersés dans divers musées et chez des particuliers. Elle permettrait surtout d'entrouvrir la voie très prometteuse des nouveaux produits de construction à base d'argile. L'exposition et le conservatoire seraient l'articulation nécessaire entre le passé révolu (et son patrimoine inestimable en Suisse romande) et l'avenir technologique et industriel d'une matière abondante et polyvalente.

#### Les responsables

Avant de soumettre ce projet aux organismes susceptibles de le prendre en charge, nous demandons l'avis de diverses personnes, enseignants, chercheurs, archéologues et muséographes et industriels susceptibles de l'approuver ou ayant déjà manifesté leur intérêt.

Chacun est donc prié de donner son appréciation sur cette proposition.

François Iselin,  
chargé de cours  
Département d'architecture  
EPFL

Case 1024, 1001 Lausanne.

Denis Weidmann,  
archéologue cantonal  
Département des travaux publics  
Riponne 10, 1014 Lausanne.  
N.B. Le compte rendu détaillé du séminaire est à disposition aux adresses ci-dessus.

#### Nouveau professeur d'histoire de l'architecture

Le Conseil fédéral a nommé M. Jacques Gubler, né en 1940, originaire de Matzingen/TG et Nyon/VD, professeur extraordinaire d'histoire de l'architecture au Département d'architecture de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. M. Gubler est entré en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 1984.

Après avoir suivi le gymnase classique puis l'Université de Lausanne où il obtint en 1965 une licence en lettres, M. Gubler poursuit des études d'histoire de l'architecture à l'Université de Pennsylvanie à Philadelphie puis des études postgrades chez les professeurs Castelnovo de l'Université de Lausanne et A. M. Vogt de l'EPFZ. Dès 1970, M. Gubler est chargé de cours à l'EPFL, il participe à des travaux d'ateliers ainsi qu'à des jurys. En 1975 il obtient un doctorat ès lettres de l'Université de Lausanne après avoir publié l'ouvrage remarquable «Nationalisme et Internationalisme dans l'architecture moderne de la Suisse» aux éditions «L'âge d'homme» à Lausanne.

M. Gubler a travaillé à la préparation de plusieurs expositions. Il est en outre l'auteur de nombreuses publications en histoire de l'architecture moderne.

M. Gubler assurera la succession du professeur Conrad Beerli au sein du Département d'architecture de l'EPFL.